

P rincipium

Bulletin mensuel de la Fédération des courtiers en assurances & intermédiaires financiers de Belgique

I Formation

Les formations préparant aux métiers du courtage, état des lieux - P.10

I Brocom

Dès la rentrée, « Votre courtier » est omniprésent - P.24

I Coin technique

Les extincteurs (1^{ère} partie) - P.30



Le package d'assurances sur mesure pour l'horeca



Le VIVIUM Pack Horeca assure une protection trois étoiles à votre client, son établissement et son personnel. Maintenant avec 13 avantages exclusifs, parfaitement adaptés aux besoins en assurances des entrepreneurs de l'horeca.

En savoir plus sur ce package ? Contactez un account manager Vivium ou consultez V-Connect - Bibliothèque / Non Life - Entreprises / Packs & Divers.



I Législation :

Omission intentionnelle, intervention du courtier - P.8



I Data protection :

Analyse d'impact relatif à la protection des données - P.32



I Réflexions :

Notre monde qui change ! - P.34



I Risk Management :

Base de réflexion pour un Risk Manager - P.36



Principium vous présente ce mois :

- 4 Coin lecture
- 5 Éditorial : Une rentrée sous le signe de l'inquiétude
- 6 En Bref
- 7 Action collective : Feprabel est agréée afin de pouvoir agir comme représentant dans le cadre d'une action collective
- 10 Formation : Les formations préparant aux métiers du courtage, état des lieux
- 16 Europe : En France : le médiateur de l'assurance s'attaque aux clauses d'exclusion floues
- 17 Numérique : Fracture numérique : la situation s'aggrave, la moitié des Belges sont en situation de vulnérabilité numérique
- 20 La vie des chambres : Le Padel Broker Challenge 2022 de la CHABRA
- 22 Droit social : Pensions : une réformette décevante
- 24 Brocom : Dès la rentrée « Votre courtier » est omniprésent
- 26 Quelques statistiques belges
- 28 Portima : Brio, un véritable atout pour répondre à la législation
- 30 Coin technique : Les extincteurs (1^{ère} partie)
- 38 Focus à l'international : Assurance internationale : Un premier semestre 2022 en dents de scie
- 39 Photo numérique : Les restos
- 42 L'assurance dans les médias
- 44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- 46 Auto : Essai de la Peugeot 308 1.5 HDI 130 GT
- 47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Sélection de nouveaux manuels



CODE ANNOTÉ - DROIT DE LA CONSOMMATION

Le présent recueil de textes rassemble les dispositions clés régissant les rapports entre les entreprises et les consommateurs et y adjoint les références jurisprudentielles les plus significatives.

Le code annoté « droit de la consommation » inclut les nouvelles règles transposant la directive 2019/2161 modernisant les règles en matière de protection des consommateurs (directive « Omnibus ») et les directives 2019/770 et 771 en matière de garantie de conformité.

S'y retrouvent aussi les règles en matière de pratiques du marché, d'économie électronique, de vie privée et données personnelles (dont le « RGPD »), d'accessibilité et de non-discrimination et de règlement des litiges, en ce compris la nouvelle directive 2020/1828 relative aux actions représentatives. À cela

s'ajoutent d'autres textes d'intérêt, secteur par secteur, dont ceux relatifs aux services bancaires, de crédits et d'assurances, aux denrées alimentaires, à l'énergie, aux télécommunications, aux voyages et transports, aux véhicules automoteurs, à la construction et à la multipropriété, ainsi qu'à la santé.

Pratique et maniable, ce recueil permet aux praticiens du droit, aux étudiants ainsi qu'à toute personne confrontée aux règles du droit de la consommation d'accéder rapidement aux dispositions pertinentes dans le thème souhaité.

ISBN : 978-2-8079-3232-6

Nombre de pages : 1.340

Date de publication : Juillet 2022

Prix : 95 €

Auteurs : Jacques Laffineur, Grégory Renier et Pierre-Alain Rouffiange

Plus d'info ? www.larcier.com



COVID 19 ET ASSURANCES : RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENTS

Le présent dossier thématique fait le point sur les évolutions et initiatives auxquelles la pandémie a donné lieu. Les diverses contributions qu'il comporte constituent autant de leçons à tirer pour l'avenir, en espérant bien sûr qu'un tel événement tragique ne se reproduira plus !

ISBN : 978-9-4030-2519-3

Nombre de pages : 236

Date de publication : Mai 2022

Prix : 74,21 €

Auteurs : Rédacteur en chef : Charles-Albert van Oldeneel (Rédacteur en chef du Bulletin des Assurances) - AUTEURS : Jean-Christophe André-Dumont, Paul Becue, Ly Chheng Chhor, Marco De Beer De Laer, Claude Devoet, Steve Gilson, Kaoutar Essebaïy, Sandra Lodewijckx, Christophe Menier, Zoé Trusgnach, Johan Vandendriessche et Jimmy Van Dyck.

Plus d'info ? www.wolterskluwer.be



I ÉDITORIAL

Une rentrée sous le signe de l'inquiétude

Entre les évolutions de la réglementation sur la distribution de l'assurance et des produits financiers et les perspectives économiques plutôt sombres, les courtiers sont inquiets.

Sans tomber dans l'angélisme, nous allons pourtant essayer de les rassurer, mais aussi et surtout de les aider à franchir les obstacles.

Les PLUS !

Au niveau de l'image du courtier, les indicateurs sont positifs. Nous allons continuer, avec BROCOM, à renforcer ce positionnement.

Au niveau des parts de marché, l'évolution est favorable, ce qui est la conséquence des actions marketing, mais aussi du travail de terrain et de proximité que les courtiers proches de leurs clients font tous les jours.

Au niveau politique et académique, nous avons acquis une certaine considération et le comportement exemplaire et salubre des courtiers lors des inondations a marqué les esprits.

Au niveau de la digitalisation, la machine est en route et nous avons prouvé que « digital » ne veut pas dire « direct », que les courtiers savent très bien utiliser les moyens modernes de communication avec le petit plus humain qui manque aux autres. Et comme j'ai eu l'occasion de le dire lors d'une émission télévisée : « Eux, au moins ils répondent au téléphone ! ».

Après 4 points positifs, notons les 4 points négatifs ou plutôt sur lesquels nous devons concentrer toute notre attention.

Les MOINS !

La réforme de la tarification BRIO passe mal, surtout sans réelle valeur ajoutée. Au moment où certains veulent à tout prix développer MY Cie, il est indispensable que les courtiers fassent barrage à cela et ne proposent que MyBroker à leurs clients. En contrepartie, l'outil mis à disposition par Portima doit aussi évoluer et devenir la meilleure des « Apps Assurances ». Pour cela, il faut sortir du cadre et offrir d'autres horizons aux clients des courtiers. On y travaille.

La réglementation, les réglementations, la surréglementation sont omniprésentes dans les bureaux, dans la vie quotidienne. Il est temps de mesurer tout cela en termes de plus-value pour le consommateur. Je pense que le bilan sera assez pauvre, mais à partir du moment où certains se sont créés des missions, c'est compliqué de revenir en arrière.

Le recrutement et la recherche de collaborateurs sont devenus en très peu de temps une priorité. Le marché de l'emploi s'est retourné et ce n'est pas spécifique à notre secteur. Nous devons donc agir pour attirer des talents vers notre profession en évitant une surenchère liée à un débauchage interne.

“ *Parfois, nous devons faire le travail même si nous ne voyons pas encore une lueur à l'horizon que cela va être possible.*

Angela Davis

Et bien sûr, notre priorité première restera la lutte contre l'offre conjointe ou plutôt contre l'abus de position dominante des banques. Espérons que l'audace et l'obstination de vouloir utiliser l'assurance comme compensation obligatoire de tout service bancaire va un jour déclencher la colère des consommateurs et du politique. Même si les courtiers ne craignent absolument pas la comparaison avec les banquiers en matière d'assurance, vu l'exagération ambiante, nous ne pouvons que revendiquer l'interdiction du cumul des deux métiers.

Dates à retenir

Nous vous fixons déjà rendez-vous lors des réunions des sections de Feprabel (Luxembourg 14/10/2022, Namur 17/10/2022, Brabant Wallon 20/10/2022, CHABRA 15/11/2022 et Hainaut 24/11/2022,) et lors de notre prochain congrès qui se déroulera au Business Village Ecolys à Suarlée (Namur) le 21 avril 2023.

Patrick Cauwert
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be